

# Le Lien



**LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!**



Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418 854-0717

Site Internet : [www.saintlouisduhaha.com](http://www.saintlouisduhaha.com)

Courriel : [municipalite@saintlouisduhaha.com](mailto:municipalite@saintlouisduhaha.com)

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Conception et montage : Diane Bossé

## À METTRE DANS VOTRE AGENDA



**DIMANCHE 23 JUIN DÈS 14h**

**FÊTE NATIONALE**

**STATIONNEMENT DU BUREAU MUNICIPAL**

**SURVEILLEZ NOTRE DÉPLIANT DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES**

**VISITE DU CAMION DE CRÈME MOLLE**

**CHOCOLATERIE BELJADE**

**SAMEDI 22 JUIN 2023**

**18h à 19h**

**STATIONNEMENT DU CENTRE DES LOISIRS**

**(argent comptant, carte de débit)**





# MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles  
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0  
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 3 juin 2024

## PROJET ORDRE DU JOUR À 20 H

- 1- MOT DE BIENVENUE**
- 2- CONFORMITÉ DU QUORUM**
- 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
  - 4.1 Réunion du 6 mai 2024
- 5- SUIVI DES DOSSIERS :**
- 6- APPROBATION DES COMPTES ET DÉBOURSÉS**
  - 6.1 Approbation des comptes et des déboursés
- 7- CORRESPONDANCE :**
- 8- AFFAIRES FINANCIÈRES :**
  - 8.1 Cérémonie de remises des diplômes - école secondaire de Cabano
  - 8.2 Demande d'un citoyen : taxes vidange 2024
- 9- GREFFE ET ORGANISATION :**
  - 9.1 Résolution - demande de révision de la loi sur la fiscalité municipale pour les taxes de la sûreté du Québec – appui
  - 9.2 Acceptation offre de service
  - 9.3 Résolution pour accepter l'engagement d'une ressource horticole
  - 9.4 Résolution d'appui - disparition des comptoirs Desjardins et des guichets automatiques
- 10- SÉCURITÉ PUBLIQUE :**
- 11- TRAVAUX PUBLICS :**
  - 11.1 Engagement d'une employée aux travaux publics
  - 11.2 Acceptation d'une offre de services pour la préparation de plan et devis d'appel d'offres de services professionnels
  - 11.3 Acceptation d'une soumission pour effectuer le marquage de la chaussée
  - 11.4 Renouvellement du contrat d'entretien hivernal des routes sous la juridiction du MTMD pour les saisons 2024-2025, 2025-2026 & 2026-2027
  - 11.5 Engagement d'un employé aux travaux publics

## **12- URBANISME :**

- 12.1 Avis de motion – adoption du projet de règlement numéro 418 amendant le règlement de zonage numéro 373 et ses amendements sur le territoire de la municipalité de St-Louis-du-Ha! Ha!
- 12.2 Avis de motion - adoption du premier projet de règlement 448 modifiant le règlement de zonage numéro 373 et ses amendements

## **13- LOISIRS, CULTURES ET VIE COMMUNAUTAIRES :**

- 13.1 Résolution pour l'embauche d'étudiants pour le camp de jour
- 13.2 Acceptation visite du camion de crème molle
- 13.3 Acceptation achat chandail camp de jour

## **14- CAMPING DU LAC DÔLE :**

- 14.1 Engagement d'un responsable au Camping du Lac Dôle
- 14.2 Engagement d'une préposée à l'accueil et au ménage au Camping du Lac Dôle
- 14.3 Engagement d'une sauveteuse au Camping du Lac Dôle
- 14.4 Autorisation pour l'achat d'une toile pour la piscine du camping lac dôle

## **15- AFFAIRES DIVERSES :**

## **16- PÉRIODE DE QUESTIONS :**

## **17- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

# Infos de votre mairesse

Juin est enfin arrivé. C'est avec enthousiasme que je vous parle d'un projet qui me tient à cœur, celui d'avoir une serre pour notre beau village. Je suis en pour parler avec quelques personnes clé pour concrétiser ce projet. Mon intention, en me présentant à la mairie, était d'apporter ce petit plus aux citoyens. Entretenir notre frigidaire de partage et alimenter nos citoyens tout en enseignant à nos enfants le cycle complet du jardinage. Voilà ce qui me trotte dans la tête depuis un bon moment! Encore une fois, si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à me contacter.

Qui dit juin dit l'approche de la fin des classes et le terrain de jeux. Cette année, nous avons une coordonnatrice pour aider nos monitrices afin de mieux les encadrer. Je souhaite sincèrement que tous y trouveront leurs comptes et que les enfants auront un bel été en leurs compagnies. Aussi, je vous invite à aller profiter de la piscine du Lac Dôle. Elle est disponible autant pour les campeurs que pour les citoyens. Pour une promenade ou un Pic-Nic, le Lac Dôle est à la disposition de tous!

En terminant, je vous souhaite un bel été et je vais vous voir lors des festivités de la Saint-Jean!

Mélissa Lord, mairesse



# **SAVIEZ-VOUS...**

## **FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL ET DU GARAGE MUNICIPAL**

Le bureau municipal et le garage municipal seront fermés les lundis 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2024 en raison des congés de la Fête nationale et de la fête du Canada.

---

## **VERSEMENT DE TAXES**

N'oubliez pas votre troisième versement de taxes municipales pour le 15 juin. Merci de votre collaboration.

---

## **JARDIN COMMUNAUTAIRE**

Il reste quelques emplacements dans le jardin communautaire, il est temps de réserver votre espace maintenant auprès de Diane Bossé au 418-854-2260 poste 2.

---

## **RAPPEL ... RAPPEL...**

### **FEU À CIEL OUVERT**

Quiconque veut faire un feu récréatif doit respecter les conditions suivantes :

- La superficie du feu ne doit pas dépasser 1.0 mètre carré ;
- Le site de combustion doit être à au moins 5 mètres de tout bâtiment et de toute matière combustible ;
- Le feu doit être fait dans un foyer ou dans un contenant adéquat avec pare-étincelles : il peut aussi être fait au sol en autant que celui-ci est incombustible dans un rayon de 5 mètres du feu et qu'il n'y a aucune matière combustible dans ce même rayon ;
- Seul le bois non transformé (sans teinture, sans peinture, enduits, autres produits nocifs, etc.) doit servir de matière combustible ;
- Aucun liquide inflammable ne doit se trouver à proximité du feu dans un rayon de 5 mètres ;
- Toute personne qui laisse un feu extérieur sans surveillance ou quitte les lieux avant que le feu ne soit totalement éteint contrevient au présent règlement. Tout feu en plein air est interdit lorsque l'indice d'inflammabilité est élevé ou extrême ou lorsque le vent atteint une vitesse supérieure à 20 km/h.

## **LE BRÛLAGE**

### **HERBE, BROUSSAILLES ET FEUILLES MORTES**

Le brûlage d'herbe, de broussailles, de feuilles mortes et de branches d'arbres est interdit entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 octobre inclusivement.

Le brûlage d'herbe, de broussailles, de feuilles mortes et de branches d'arbres est interdit en tout temps dans le périmètre urbain.

Vous pouvez disposer de vos branches en tout temps au dépôt prévu au garage municipal au 174 rue Raymond, gratuitement.

Merci de votre collaboration.

Marie-Josée Corbin  
Directrice générale

# Organismes et loisirs

## CERCLE DE FERMÈRES

Le Cercle de fermières vous invite à leur assemblée générale (AGA), le lundi 3 juin à 13h00 à la salle municipale. Pour celles qui ont donné leur nom pour le dîner bien vouloir arriver pour 11h.

Au plaisir de vous voir !

---

## CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur réunion mensuelle, le jeudi 13 juin à 19h30 à la salle municipale. Venez en grand nombre.

Bienvenue à tous les membres !

---

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### EXPOSITIONS

Deux expositions sont présentement disponibles à la bibliothèque. Vous y trouverez des livres sur les Mangas et des livres sur la bande dessinée pour les adultes.

Les livres Mangas sont des bandes dessinées japonaises qui s'adressent aux enfants et aux adolescents.



### LA RÉALITÉ VIRTUELLE

Visionner des contenus 3D par la technologie de la réalité virtuelle. Par cette technologie, vous avez vraiment l'impression sur place et d'y vivre la situation comme si vous y étiez. Vous pourrez vous promener dans l'espace, visiter les fonds marins, faire le tour du monde, approcher des dinosaures et bien d'autres.





## **LIGUE DE BALLE LENTE MASCULINE DU KRTB**

Vous êtes invités à venir assister aux parties locales de l'équipe de St-Louis.

Vendredi 21 juin 2024

St-Louis vs Scully à 19 h 15

Scully vs St-Antonin à 20 h 30

St-Antonin vs St-Louis à 21 h 45

*VENEZ EN GRAND NOMBRE ENCOURAGER VOTRE ÉQUIPE*

---

### **TERRAIN DE TENNIS**

Les terrains de tennis sont maintenant accessibles. Pour ceux et celles qui utiliseront les terrains en soirée, nous vous demandons avant de quitter de bien fermer les lumières. Petit rappel, qu'il est interdit de manger de la nourriture incluant les graines de tournesol sur les terrains.

Nous sommes à la recherche d'une personne responsable qui serait intéressée à donner des cours de tennis pour les jeunes âgés entre 5 à 12 ans. Contactez Diane Bossé, au 418 854-2260 poste 2.

---

### **FRIGO LIBRE-SERVICE**

Surveillez bientôt le frigo libre-service qui sera en permanence à l'extérieur du Centre des loisirs.

COMMENT ÇA VA MARCHER ?

Tout le monde peut prendre de la nourriture dans le frigo gratuitement selon ses besoins et de façon raisonnable.

Il est aussi possible d'aller y en déposer.





# COMITÉ DES LOISIRS



## FÊTE NATIONALE 23 JUIN À SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

SOUS LE THÈME : RETROUVONS-NOUS À LA BELLE ÉTOILE

Le Comité des loisirs vous invite à venir fêter avec nous dans le stationnement du bureau municipal dès 14 h



### VOICI UN APERÇU DES ACTIVITÉS

Vous allez recevoir bientôt un dépliant par la poste avec toute la programmation officielle.

#### JEUX GONFLABLES

Bombe atomique

Circuit électrique

Aller-retour



Canon à mousse

Jeu de la Balle rapide

Jeu mini-basketball

La chute d'eau



Souper Food Truck  
ChipsMaker

Soirée musicale  
Marck Tério, chansonnier

Feux d'artifices et feu de joie



#### MERCI À NOS COMMANDITAIRES

#### PARTENAIRES DE LA FÊTE NATIONALE

SAINT-LOUIS-DU-



En partenariat avec:



Présentateur officiel





**VOUS INFORME ... RAPPEL... RAPPEL...**

## **COLLECTE DES ENCOMBRANTS**

Vous avez jusqu'au 23 juin pour vous inscrire au [ridt.ca](http://ridt.ca) ou par téléphone au 1 866 789-7438.

### **JOURNÉE DE LA COLLECTE**

La journée prévue pour Saint-Louis-du-Ha! Ha! aura lieu le mardi 2 juillet. Les encombrants doivent être déposés en bordure du chemin au moins la veille soit le 1<sup>er</sup> juillet.

Matériaux interdits lors de cette collecte :

- Les résidus verts (pelouse, déchaumage et branches)
- Les matériaux de construction et les agrégats (brique, ciment, terre)
- Les objets trop lourds pour être soulevés par 2 personnes
- Les bouteilles de propane et autres déchets dangereux (peinture, huile, etc..)
- Les sacs ou bacs de déchets.

### **DÉBUT DES VIDANGES D'INSTALLATIONS SEPTIQUES**

Pour Saint-Louis-du-Ha! Ha!, la période prévue est du 2 au 12 juillet 2024. Si la vidange de votre installation est prévue lors de cette période, vous recevrez une lettre de la RIDT environ deux semaines avant les travaux. Il sera alors important de respecter les consignes d'usage :

- ✓ Votre numéro civique doit être clairement affiché en bordure de chemin.
- ✓ Vous devez localiser les accès de votre installation septique. Utilisez un repère facilement visible et enlevez ce qui pourrait bloquer l'accès au camion.
- ✓ Tous les couvercles doivent être accessibles, c'est-à-dire dégagés d'au moins 10 cm (4 pouces) autour, de tout obstacle, terre, gazon, etc. S'ils sont mal dégagés, de la terre pourrait tomber dans le fond et causer des problèmes à l'installation. Les opérateurs ne sont pas tenus de réaliser une vidange, si les couvercles ne sont pas dégagés.
- ✓ Votre installation est peut-être munie d'un pré-filtre et vous êtes responsable de son entretien.
- ✓ Si vous avez des animaux domestiques, tenez-les à l'écart et à distance sécuritaire de l'installation.
- ✓ L'entreprise, une fois la vidange effectuée, vous laissera un avis indiquant les opérations réalisées.

### **LA SAISON DU BBQ ET LA BONBONNE DE PROPANE**

C'est enfin le début de la saison du BBQ et voici ce qu'il faut savoir au sujet de la fameuse bonbonne de propane.

- Une flamme faible et vacillante annonce qu'un remplissage et/ou un changement de bonbonne est à envisager bientôt.
- La bonbonne a une durée de vie de 10 ans et la date de fabrication est indiquée sur le collier de la bouteille au format mois/année.
- Lorsqu'elle est endommagée ou périmée votre bonbonne de propane doit être apportée dans l'un des quatre écocentres de la RIDT pour être éliminée de manière sécuritaire environnementale.
- Même si elle est en métal, votre bonbonne de propane n'est pas recyclable. Vous ne pouvez pas la mettre aux déchets, ni au recyclage, ni la déposer au dépôt municipal.
- Vous pouvez cependant la laisser à votre distributeur de gaz propane au moment de faire l'achat d'une nouvelle bonbonne. Dans tous les autres cas, ça va à l'écocentre.
- Votre collaboration fait toute la différence. Parce que chaque geste compte !

## **GO RECYCLE, PARTENAIRE DE LA RIDT POUR LE TRAITEMENT DE VOS VIEUX FRIGOS**

Que ce soit un frigo, un congélateur, une machine à eau ou une thermopompe, un appareil réfrigérant, ça ne se recycle pas n'importe comment. En effet, ces appareils contiennent des gaz dangereux pour l'environnement et bien souvent de la mousse isolante qui peut aussi être néfaste. C'est pourquoi Go Recycle assure le recyclage de tous les appareils réfrigérants partout au Québec, y compris ceux apportés dans les écocentres du Témiscouata.

Depuis sa création, Go Recycle, à l'aide de son sous-traitant PureSphera, a recyclé à ce jour plus de 350 000 appareils et évités 385 000 tonnes de GES. PureSphera est le seul recycleur en Amérique du Nord à offrir la technologie permettant de valoriser les appareils contenant de la mousse isolante. C'est plus de 97% des matières d'un réfrigérateur qui ont alors une deuxième vie!

### **Comment ça fonctionne à l'usine de traitement ?**

La première étape consiste à retirer le gaz du système réfrigérant. Ce gaz est très néfaste pour l'environnement. On parle en moyenne d'une tonne de CO2 par appareil.

La deuxième étape, c'est le déchiquetage du frigo qui permet de séparer ses différents éléments, soit : la mousse isolante, le plastique, le métal ferreux et le métal non-ferreux. La mousse isolante contient 4 fois plus d'halocarbures nocifs pour l'environnement. Dans la mousse isolante, on retrouve du gaz réfrigérant. En la chauffant, on arrive à la rendre sous forme de poudre et en extraire tout le gaz...

Ensuite, il faut liquéfier ce gaz dans le but de le détruire. Une fois détruit, son impact environnemental est vraiment diminué, voire nul.

Enfin, tous les autres matériaux sont séparés automatiquement par le procédé et prêt à servir de nouveau pour une deuxième vie.

## **ÉCO ENTREPRISE QUÉBEC: LES CONSÉQUENCES DU MAUVAIS RECYCLAGE**

Avec sa campagne « Bac Impact », Éco Entreprise Québec compte sensibiliser la population au bon geste de tri. Parce que si le bon geste de tri a un impact positif, le mauvais geste de tri a lui aussi un impact, qui n'est pas nécessairement positif.

Selon un sondage Léger, seulement 17 % des gens affirment faire attention à ce qu'ils mettent dans leur bac de recyclage. En plus d'avoir un impact sur les travailleurs des centres de tri, les nombreux objets déposés à tort dans le bac de recyclage ont des conséquences qui touchent l'ensemble des contribuables et augmentent le coût de gestion des matières résiduelles. C'est notamment le cas avec des objets qui risquent de bloquer ou de briser les mécanismes des équipements, de prendre feu ou d'exploser au centre de tri.

D'après Éco Entreprises Québec, l'erreur la plus fréquente effectuée par les utilisateurs est de penser que les employés du centre de tri pourront facilement trouver un moyen de recycler un objet, quel qu'il soit.

Tout ne va pas dans le bac de recyclage car il y a toutes sortes d'autres programmes de récupération qui existent pour déposer des matériaux, comme par exemples, les tissus et vêtements qui sont destinés aux friperies et comptoirs à linge ou encore les produits domestiques dangereux, (peinture, vernis, huile, batterie, pesticide et autres) qui vont à l'écocentre ou au dépôt municipal.

Parce que chaque geste compte, pourquoi pas télécharger gratuitement l'application « Ça va où ? » et faire le bon tri de toutes vos matières !

**[Abonnez-vous à notre page Facebook «RIDT Environnement» pour plus d'informations ou visitez notre site \[ridt.ca\]\(http://ridt.ca\)](#)**

# QUI FAIT QUOI À SAINT-LOUIS-DU-HA! HA! ? QUI DOIS-JE APPELER ?

## CONSEIL MUNICIPAL

Mélissa Lord, Mairesse

Johanny Briand, Conseillère siège 1

Richard Bossé, Conseiller siège 2

Patrick Beaulieu, Conseiller siège 3

Roberto Pelletier, Conseiller siège 4

Frédéric Beaulieu, Conseiller siège 5

Normand Lizotte, Conseiller siège 6

## OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

## COURRIEL

Mélissa Lord, Mairesse ..... 854-2260 poste 4 ..... mairie@saintlouisduhaha.com

Marie-Josée Corbin Directrice générale ..... 854-2260 poste 3 ..... direction@saintlouisduhaha.com

Karen Gagnon Directrice générale, greffière-trésorière adjointe  
854-2260 poste 1 ..... municipalite@saintlouisduhaha.com

Daniel Massé, Travaux publics ..... 854-3384 ..... garage@saintlouisduhaha.com  
860-7243 (cellulaire)

Diane Bossé, Coordonnatrice en loisirs ..... 854-2260 poste 2 ..... loisirs@saintlouisduhaha.com

Sébastien Bérubé, Directeur des incendies ..... 854-2260 ..... directeur-incendie@saintlouisduhaha.com

Lise Beaulieu, Inspectrice régionale ..... 899-6725 poste 4426 ..... lbeaulieu@mrctemis.ca

## BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Bureau municipal ..... 854-2260

Garage municipal ..... 854-3384  
860-7243 (cell.)

Centre des loisirs ..... 854-2260 poste 7

Bibliothèque ..... 551-0027

Bureau de poste ..... 854-2539

Fabrique ..... 854-3513

## HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi ..... 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Mardi ..... 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Mercredi ..... 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Jeudi ..... 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Vendredi ..... FERMÉ

## HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mercredi ..... 18 h 30 à 20 h

## VOTRE JOURNAL MUNICIPAL LE LIEN

est accessible sur le site internet de la municipalité et aux endroits publics : Alimentation Vimo, Brunet Clinique M.F. Castro Herrera (pharmacie), Cantine Choupi, Épicerie chez Nancy, Garage Stéphane Guérette, Garage Robert Bossé, Location SM et le bureau municipal.

# JUIN 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 <sup>er</sup>
2	3 Réunion Cercle de Fermières à 13h30 à la salle municipale Séance du conseil municipal à 20h	4	5 Bibliothèque 18h30 à 20h	6	7	8
9	10	11	12 Bibliothèque 18h30 à 20h	13 Réunion Chevaliers de Colomb 19h30 salle municipale	14	15 3e versement de taxes
16	17	18	19 Bibliothèque 18h30 à 20h	20	21 Parties de balle lente de la ligue masculine du KRTB des 19h15	22 Visite du camion crème molle de 18h à 19h dans le stationnement Centre des loisirs
23 Fête nationale organisé à compter de 14h stationnement bureau municipal	24 BUREAU ET GARAGE MUNICIPAL FERMÉS CONGÉ FÊTE NATIONALE	25 Début du camp de jour au Centre des loisirs 7h30 Service de garde 9h Camp de jour	26 Bibliothèque 18h30 à 20h	27	28	29
30						